



REGLEMENT

1. La Finale Régionale des Individuels Vétérans est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.
2. Cette finale comporte 10 tableaux et se jouera sur 2 jours (**le samedi** et **le dimanche**).

5 Tableaux MESSIEURS ET 5 Tableaux DAMES

- **Tableau V1** : Agées de plus de 40 ans se jouera **le dimanche**
- **Tableau V2** : Agées de plus de 50 ans se jouera **le dimanche**

- **Tableau V3** : Agées de plus de 60 ans se jouera **le samedi**
- **Tableau V4** : Agées de plus de 70 ans se jouera **le samedi**
- **Tableau V5** : Agées de plus de 80 ans se jouera **le samedi**

Les participant(e)s ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.

3. Seul(e)s les joueurs et joueuses ayant participé(e)s à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.
4. Les quotas de qualifiés seront calculés au prorata du nombre d'engagés sur la phase départementale.
5. Les listes des joueurs et joueuses qualifiés pour la finale régionale seront publiées sur le site de la Ligue.

Règlement Finale Régionale Individuels Vétérans

6. Les titulaires et remplaçants pourront valider leur inscription par le biais du lien indiqué sur le site de la Ligue selon le calendrier indiqué dans les modalités de la compétition de la saison en cours.
7. Chaque inscription sera validée par le paiement par carte bancaire via le lien. En cas de désistement de dernière minute (**sportive@pdltt.org**) les remplaçants seront prévenus par mail.
8. Déroulement de la compétition **sur 2 jours**

7.1 Nombre de qualifiés par catégorie

MESSIEURS		DAMES	
V1	32	V1	24
V2	32	V2	16
V3	32	V3	12
V4	24	V4	8
V5	8	V5	4

7.2 Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches

7.3 Dans chaque tableau, les joueurs et joueuses sont répartis en poules 3 ou 4, selon **le classement de la phase en cours**

7.4 Les 2 premier(e)s de chaque poule sont qualifié(e)s pour le tableau final à élimination directe. **Les 3^{ème} et 4^{ème} sont qualifié(e)s pour le tableau consolante à élimination directe.**

7.5 Selon le nombre de joueurs ou joueuses inscrits pour cette compétition, le Juge Arbitre en accord avec le Responsable du Championnat déterminera les horaires, pourra coupler les catégories et **organiser un tournoi de doubles amical avec les joueurs éliminés des tableaux.**

7.6 **Les 4 premiers des tableaux principaux recevront une récompense ainsi que le premier du tableau consolante.**

7.7 **Toutes les modalités de cette compétition feront parties d'un document spécial par saison.**

9. Qualification pour l'échelon national :

Sont qualifiés pour le Championnat de France National :

- Le Champion du Monde et d'Europe vétérans de la catégorie concernée de la saison précédente et les anciens champions de France des catégories séniors messieurs et dames
- Pour les autres qualifiés, la participation au championnat régional est obligatoire ;

- Suite à l'échelon régional, sont qualifiés :
 - a. Les **2** finalistes par Ligue en **V1, V2, V3, et V4 messieurs.**
 - b. Les **2** finalistes par Ligue en **V1, V2 et V3 dames.**
 - c. Le **vainqueur régional en V5 messieurs, en V4 et V5 dames.**
 - d. Le reste des qualifiés, dans la limite des places disponible, est déterminé par une inscription « **libre** » à la période selon les modalités définies par la commission sportive fédérale sur l'espace dédié, pour chacune des 10 catégories.

10. Balles plastiques blanches fournies par la Ligue.

Responsable de la Compétition : Thierry ETIENNE

Responsable des inscriptions : Françoise DREYER : sportive@pdltt.org

